

L'Icam reçoit l'accréditation maximale de la CTI pour ses formations ingénieurs, incluant le Parcours Ouvert

L'ensemble des formations ingénieurs Icam, sur tous les sites, obtiennent l'accréditation de la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) pour une durée de 5 ans, la période maximale.

Le [Parcours Ouvert](#) obtient également cette accréditation, confortant l'Icam dans sa volonté d'innover avec cette formation cross-culturelle et accessible aux lycéens titulaires d'un bac français S, mais aussi ES, L, STI2D, ou d'un diplôme/certificat étranger de même nature.



La commission a notamment souligné les points forts suivants :

- Des équipements de très bon niveau
- Une forte appartenance des personnels et des élèves à l'Icam et à ses valeurs
- Des échanges entre les apprentis et les élèves
- Une proximité entre les personnels, les enseignants et les élèves
- Une pédagogie par projet pour les formations sous statut d'étudiant et sous statut d'apprenti, avec des actions en commun
- Une vie associative riche sur tous les sites

« C'est une belle reconnaissance de la qualité de ce qui est mis en oeuvre et vécu à l'Icam: campus à taille humaine et parcours de formations qui permettent de répondre aux attentes des jeunes qui choisissent de nous rejoindre et des

entreprises qui les embauche. L'ensemble des acteurs de l'école voient ainsi leurs actions et efforts récompensés. », explique Jean-Michel Viot, Directeur Général du Groupe Icam.

Icam site de Vendée : Visite officielle de l'école de production par Mme Christelle Morançais, Présidente de la Région Pays de la Loire

✘ Le 11 septembre 2018 dernier, dans le cadre des visites de rentrée de la Région, l'Icam site de Vendée a eu l'honneur d'accueillir Mme La Présidente, Christelle Morançais.

Lors de cette visite, la Présidente a exposé les enjeux de l'éducation et de l'apprentissage dans la Région qui connaît une forte augmentation du nombre de lycéens (+11 000 à la rentrée 2018). Avec comme mot d'ordre « Innover et investir », la Région déroule un plan stratégique jusqu'en 2024 représentant 780 millions d'euros d'investissement. La lutte contre le décrochage scolaire (qui touche près de 20 000 jeunes sur le territoire) est au cœur de la politique éducative régionale depuis 2017. Aussi la Région s'est-elle fortement engagée dans le développement des écoles de production ; 5 ont été créés en 2 ans.

Cette initiative vient d'être renforcée par un amendement au projet de loi « Avenir professionnel » adopté par l'Assemblée Nationale en juin dernier, qui reconnaît la pédagogie des

écoles de production et les rend éligibles au solde de la taxe d'apprentissage.

Ouverte en septembre 2017, l'école de production de l'Icam site de Vendée est la dernière créée en Pays de la Loire. Elle forme 8 à 10 jeunes, orientés par des dispositifs sociaux (Mission locale, PSAD) et motivés, au CAP « Conduite d'installation de Production » grâce à la pédagogie adaptée des écoles de production. Les jeunes y sont mis dans des conditions réelles de travail et, accompagnés par des maîtres professionnels, répondent à de vraies commandes de clients. Plus que l'obtention d'un diplôme, c'est un nouveau départ pour ces jeunes.

✘ Cette visite est l'occasion de rappeler les aides apportées par la Région : soutien au fonctionnement de l'école de production, aides versées directement aux apprentis (Pass Apprenti, fond social et aide à la Mission Internationale) et Pacte éducatif régional.

Rapport d'activité 2017

✘

Le rapport d'activité du Groupe Icam pour l'année 2017 est disponible en consultation numérique.

A l'intérieur, retrouvez les faits marquants de l'année 2017 pour l'ensemble des entités du groupe : écoles, association des alumni, Fondation Féron-Vrau...

Merci à toutes celles et tous ceux qui, par leur implication et leur soutien contribuent au développement et au réussites

de l'Icam.

Pour télécharger le document en version HD :

[caldera_form id="CF5b8947fd9436f"]